

PANORAMA DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES • 2018

FICHE RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

DÉFINITIONS

L'entreprise agroalimentaire considérée ici est une entreprise dont l'activité principale au sens de la NAF rév. 2 (2008) concerne les « industries alimentaires », la « fabrication de boissons ». Ce champ exclut donc ici, l'artisanat commercial et le commerce de gros. L'entreprise est prise dans son acception « unité légale », c'est-à-dire qu'à chaque numéro SIREN attribué par le répertoire national des entreprises géré par l'Insee correspond une unité. Seules les entreprises dont au moins 80 % des salariés se trouvent dans la région sont incluses dans les données concernant les entreprises agroalimentaires (entreprises mono-régionales ou quasi mono-régionales).

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, un site de vente, un magasin d'une coopérative, etc. Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. Il est identifié par son numéro SIRET de 14 chiffres.

CHIFFRES CLÉS

LES IAA EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2015



12 134,2
millions d'euros
de chiffre d'affaires
dont **3 267,6** réalisés
à l'export ⁽¹⁾



38 547
salariés au
31 décembre 2015 ⁽²⁾



2 576
établissements ⁽¹⁾



1 996
entreprises ⁽²⁾



7,1 %
du chiffre d'affaires
des IAA en France ⁽²⁾



32,0 %
du chiffre d'affaires
manufacturier
régional ⁽²⁾



18,3 %
de l'emploi
manufacturier
régional ⁽¹⁾

Ne sont pas pris en compte dans l'analyse et les données présentées :

- l'artisanat commercial : **1 253,9** millions d'euros de CA, **16 066** salariés au 31 décembre 2015 et **4 916** établissements ;
- le commerce de gros : **17 072,6** millions d'euros de CA, **24 554** salariés au 31 décembre 2015 et **4 802** établissements.

(1) Source : Insee, CLAP 2015 – Traitement SSP

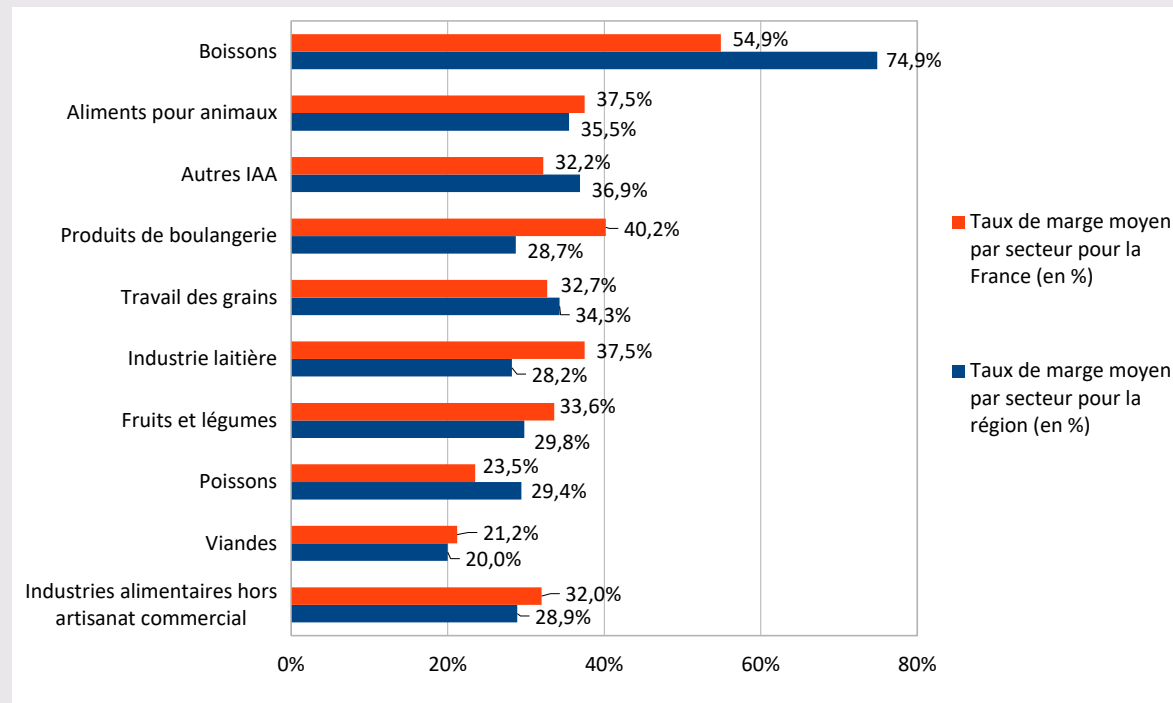
(2) Source : Insee, ESANE 2015 – Traitement SSP

N.B : Les chiffres présentés ne sont pas comparables à ceux de l'édition 2016 en raison d'une analyse statistique différente.

DYNAMIQUES DES ENTREPRISES

TAUX DE MARGE PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP

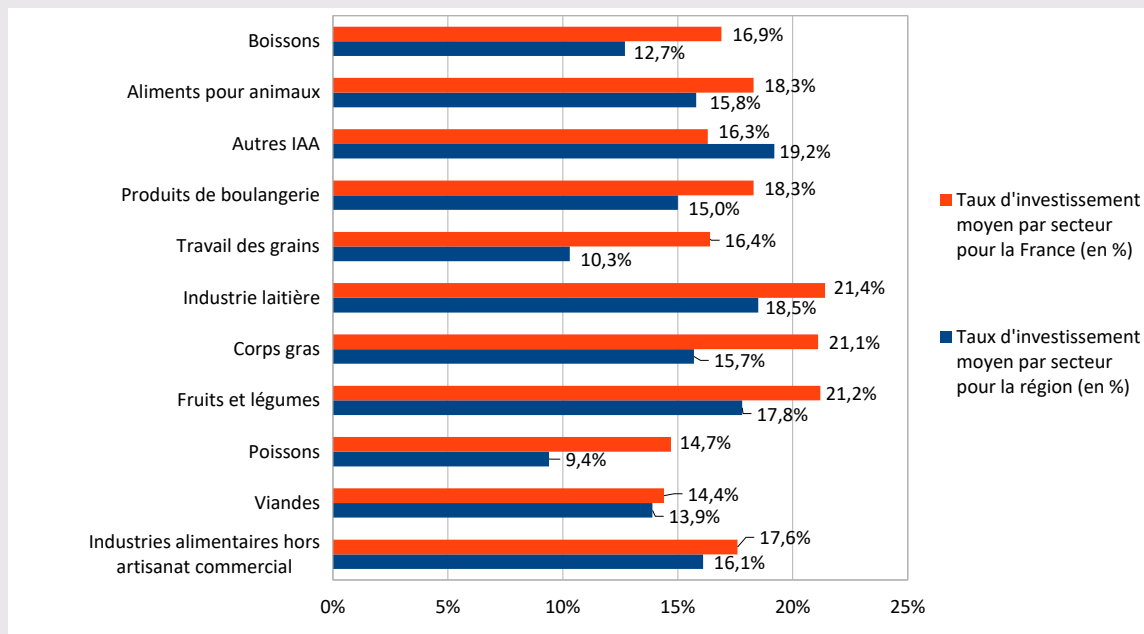


Note : Taux de marge = EBE / Valeur ajoutée aux coûts des facteurs.

Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Nouvelle-Aquitaine ; France

TAUX D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR EN 2015

Source : Insee, ESANE 2015 - traitement SSP



Note : Taux d'investissement = Investissements corporels bruts hors apports / Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges

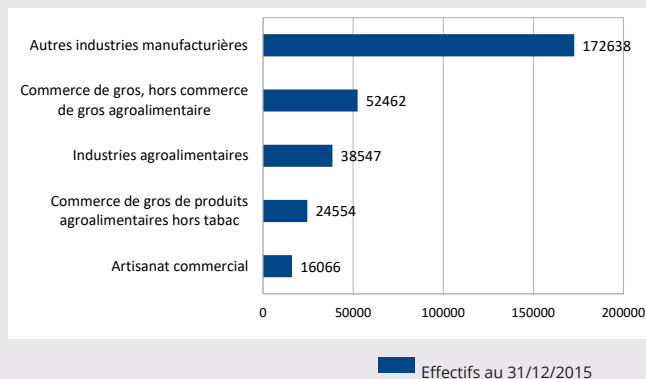
Champ : Entreprises mono ou quasi mono-régionales de la région Nouvelle-Aquitaine ; France

N.B. : Certains secteurs ne sont pas présentés en raison de la confidentialité des données. Le taux d'investissement doit être interprété avec prudence en raison de sa variabilité d'une année sur l'autre.

L'EMPLOI DANS LES IAA, ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR EN 2015

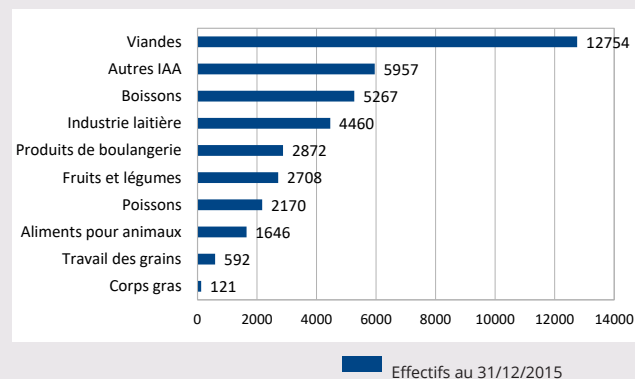
Source : Insee, CLAP 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Nouvelle-Aquitaine

EFFECTIFS SALARIÉS PAR SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN 2015

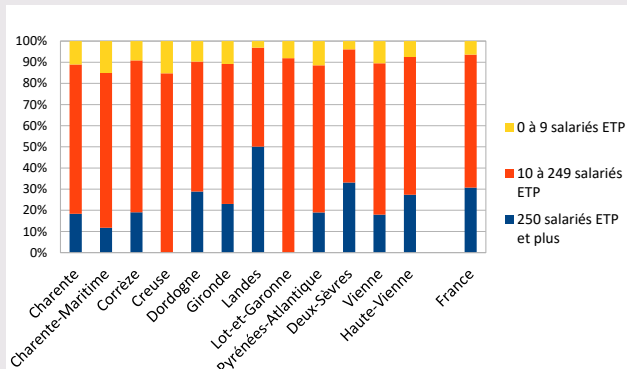
Source : Insee, CLAPE 2015 - traitement SSP



Note : L'industrie agroalimentaire (et ses composants) est hors artisanat commercial
Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Nouvelle-Aquitaine

EMPLOI PAR DÉPARTEMENT ET TAILLE D'ÉTABLISSEMENTS EN 2015

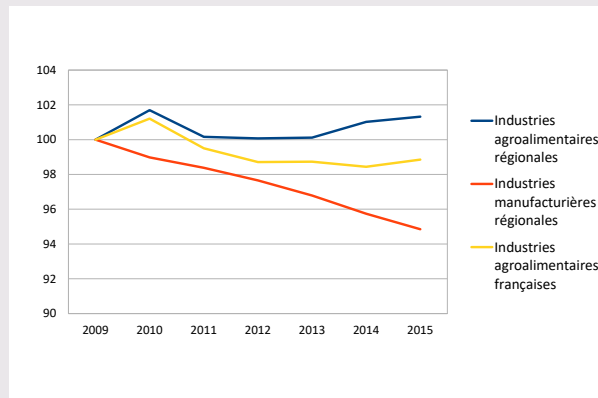
Source : Insee, CLAP 2015 – traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Nouvelle-Aquitaine

EFFECTIFS SALARIÉS POUR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, BASE 100 EN 2009

Source : Insee, CLAP 2015 – traitements SSP



Champ : Effectifs au 31 décembre des établissements situés dans la région Nouvelle-Aquitaine et en France

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET EMPLOI DES IAA PAR DÉPARTEMENT DANS LA RÉGION

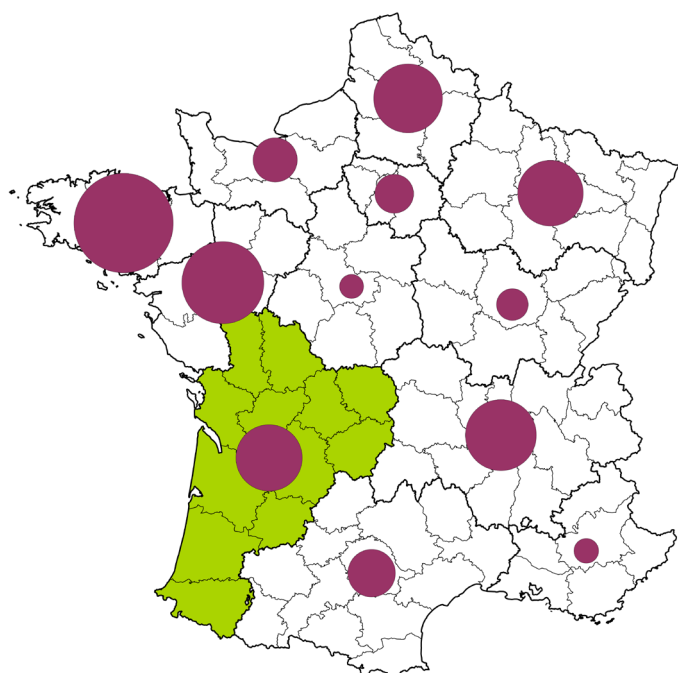
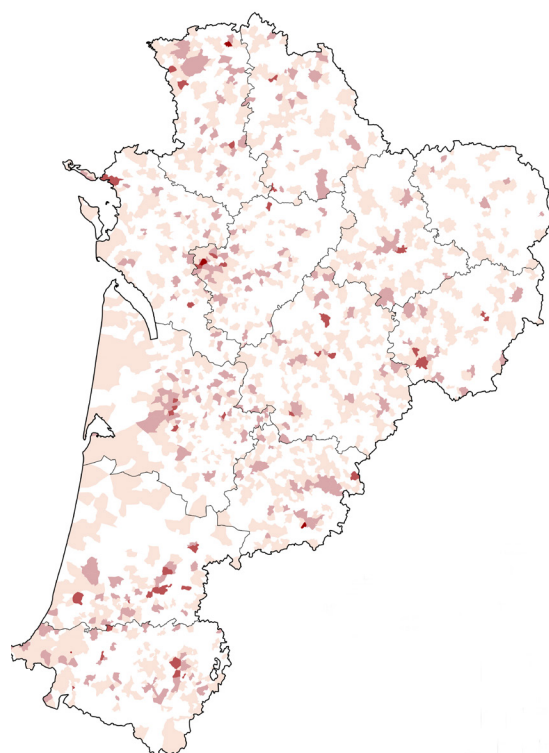
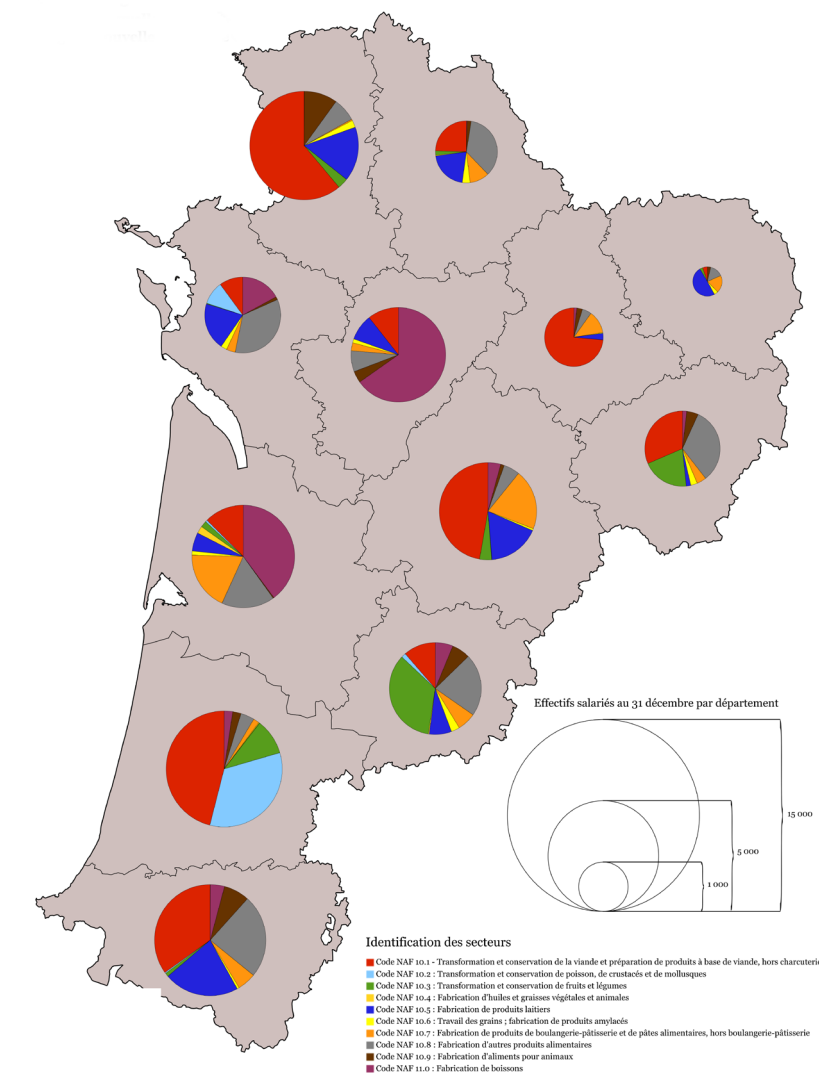
DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Charente	248	3 656
Charente-Maritime	245	2 350
Corrèze	145	2 312
Creuse	44	360
Dordogne	274	3 850
Gironde	401	4 265

DÉPARTEMENT	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIF SALARIÉ AU 31/12/2015
Landes	192	5 498
Lot-et-Garonne	273	3 442
Pyrénées-Atlantiques	357	5 028
Deux-Sèvres	157	4 781
Vienne	131	1 587
Haute-Vienne	109	1 418

Champ : France - Ensemble des unités légales mono et quasi-mono régionales des IAA
Source : Insee, CLAP 2015, ESANE 2015 - traitements SSP

Répartition des effectifs salariés des IAA par secteur et par département

Clap 2015



ANALYSE DES ENJEUX RÉGIONAUX ET VALORISATION DES INITIATIVES COLLECTIVES

L'AGROALIMENTAIRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Secteur phare de l'industrie de la région Nouvelle-Aquitaine, l'agroalimentaire dans son ensemble c'est-à-dire en comptabilisant les industries agroalimentaires, le commerce de gros de produits agroalimentaires et l'artisanat commercial (CA : 30,5 milliards €, Valeur ajoutée : 4,8 milliards €) se positionne au 3^e rang au niveau de la France derrière les régions Île-de-France et Bretagne pour le chiffre d'affaires et Île-de-France et Grand-Est pour la valeur ajoutée.

Les industries agroalimentaires et le commerce de gros de produits agroalimentaires sont un secteur important en terme d'emplois et de chiffre d'affaires à l'export de la Nouvelle-Aquitaine. 5 300 entreprises mono et quasi-mono régionales (2 000 industries agroalimentaires hors artisanat commercial et 3 300 entreprises de commerce de gros de produits agroalimentaires) sont implantées sur le territoire régional. L'ensemble représente le premier employeur régional avec 63 100 salariés et génère un chiffre d'affaires de 29,2 milliards d'euros dont 7,7 milliards à l'export.

Le secteur présente une grande diversité et des spécificités liées aux productions agricoles des différents territoires de la région.

Le secteur animal concentre la majeure partie des établissements sur la partie nord-est de la région (ex Limousin) : viande en Haute Vienne et Corrèze, industrie du lait en Creuse.

En ex-Poitou-Charentes, la filière des boissons est très développée (activité autour du Cognac) avec la présence également des industries laitières dans la zone de Poitiers, La Rochelle et du sud Deux Sèvres. La transformation et la conservation des viandes sont particulièrement développées dans le nord Deux Sèvres.

Dans la partie sud de la région, les industries agroalimentaires sont plus variées

avec des orientations viticulture notamment en Gironde. Le Lot et Garonne est orienté vers la transformation de fruits et légumes, les Landes vers la volaille, la Dordogne et les Pyrénées-Atlantiques vers le lait et la viande.

La région possède des savoir-faire reconnus dans la transformation et la conservation de la viande, ainsi que la préparation de produits à base de viande. Leader dans la production de foie gras d'oie et de canard, elle réalise près de la moitié de la production française. Ce secteur arrive en tête au niveau régional en matière d'emploi et représente le cinquième du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires régionales.

Le secteur des fruits et légumes réalise 970 millions d'euros de CA et emploie presque 3 100 salariés. La Nouvelle-Aquitaine se situe parmi les leaders nationaux pour les carottes, les haricots verts et surtout le maïs doux. Elle possède également une filière de transformation de fruits, travaillant des produits sous signe de qualité, ce qui fait d'elle la première région française pour la production de prune d'Ente, fraise, kiwi, noisette, melon, et la seconde pour la noix et l'asperge.

L'industrie laitière occupe la troisième place au sein des industries agroalimentaires régionales, avec 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires. La fabrication fromagère représente 59 % des entreprises et plus des trois-quarts du chiffre d'affaires de cette activité industrielle. La production est très orientée vers le marché intérieur.

Première région productrice d'huîtres en France, la région Nouvelle-Aquitaine se positionne au 2^e rang des régions françaises pour l'industrie du poisson. Bien que disposant d'une importante façade maritime, la majeure partie de l'activité relève d'importants sites de salmoniculture destinés à la transformation, implantés majoritairement dans le quart sud-ouest de la région. Il est à

souligner que la production française de caviar est principalement assurée par des entreprises situées dans le fief ancestral de l'esturgeon, proche de l'estuaire de la Gironde et de la Dordogne. Elle avoisine une vingtaine de tonnes, ce qui fait de la France le deuxième producteur mondial derrière l'Italie, écoulées pour plus de la moitié vers le marché français.

Les entreprises de fabrication des produits de boulangerie, pâtisseries et de pâtes alimentaires emploie près de 2 200 salariés. La fabrication industrielle de pain et pâtisserie emploie plus des deux-tiers des salariés de la branche et réalise près de 70 % du chiffre d'affaires. Ce sont généralement des petites structures, dont la moitié d'entre elles a moins de dix salariés.

Les entreprises des « autres industries alimentaires » réalisent plus de 1,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires (dont 50 % au titre de la fabrication de cacao, chocolat et confiserie, vient ensuite l'alimentation pour bébé) et emploient plus de 4 300 salariés dans la région. C'est un secteur très hétérogène, à la fois par le type de production et la taille des entreprises. Cette industrie est marquée par la présence de grands groupes internationaux, avec des établissements de plus de 100 salariés (Lindt, Blédina). Ce secteur se positionne en 3^e place régionale à l'export.

FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS

Les entreprises de Nouvelle-Aquitaine transforment plus de 70 % de la production agricole régionale. Le tissu industriel est composé pour les trois quarts de PME et TPE de moins de 50 salariés localisées en zone périurbaine ou rurale au plus près des lieux de production ; le secteur joue ainsi un rôle essentiel dans la valorisation de l'agriculture de la région. Sa présence dans des zones éloignées des grands pôles urbains participe aussi à la structuration de l'espace économique régional. Il forme un socle non délocalisable de l'économie de notre territoire.

Une des grandes forces de l'agroalimentaire en Nouvelle-Aquitaine réside dans la diversité de son offre de produits de qualité et avec une forte identité, dont de nombreux bénéficient d'un signe d'identification (217 SIQO en 2018¹) ou d'une marque régionale (signé Poitou-Charentes, Produit en Limousin, Signé Aquitaine...). Leur gamme constitue une véritable opportunité pour les distributeurs, et répond à une réelle demande du consommateur français en quête de sens dans son acte d'achat.

L'agriculture biologique s'est fortement développée en Nouvelle-Aquitaine, tirée par une croissance à deux chiffres de la consommation et forte du soutien des pouvoirs publics, puisque en l'espace de 20 ans elle a conquis 5 % de la SAU² régionale (200 000 ha) et environ 7 % des producteurs (5 300 producteurs). Ainsi, en parallèle de l'augmentation de la production biologique, les circuits de transformation et de vente s'organisent : avec près de 1 900 opérateurs (transformateurs, distributeurs, importateurs), l'aval connaît ainsi une croissance soutenue plaçant la Nouvelle-Aquitaine au 3^e rang national avec un marché régional des produits bio avoisinant le milliard d'euros en 2017³.

Le secteur agroalimentaire de la Nouvelle-Aquitaine est fortement exportateur, il participe au tiers des exportations totales de la région. Avec 3,7 milliards d'euros d'excédent commercial, il contribue de façon positive à la balance commerciale des échanges extérieurs, et demeure le premier contributeur pour la

valeur exportée, devant l'aéronautique. La Nouvelle-Aquitaine est la première région productrice de vins d'appellation (Bordeaux, Bergerac, Monbazillac, Tursan, Duras, Irouléguy...) et d'eau de vie (Cognac, Armagnac), avec un fort dynamisme au niveau des exportations ce qui permet à la région de dégager un solde de commerce extérieur positif. Ce secteur des boissons représente près du quart des entreprises, plus de 17 % des effectifs salariés des industries agroalimentaires et 47 % de la valeur ajoutée.

La Nouvelle-Aquitaine est devenue la première région agroalimentaire d'Europe en valeur. La nouvelle organisation de la région ouvre une multitude d'opportunités de synergie entre ses entreprises. La présence d'établissements de formations aux métiers de l'agroalimentaire (Limoges les Vaseix, campus des Sicaudières, Bordeaux Sciences Agro, ENILIA Surgères, Université de La Rochelle...) constitue un atout de plus pour les IAA qui peuvent espérer recruter leurs effectifs plus facilement.

L'existence de nombreux centres techniques (CRITT AA, ITERG, AGROTEC, ACTALIA, AGIR, BNIC, IFV...) organisés en réseau, de pôle de compétitivité (AgriSud-Ouest Innovation) et clusters (Inno'vin et Fruits et légumes), crée sur le territoire une dynamique de travail collaboratif, en partenariat avec les laboratoires de recherche, d'accompagnement des entreprises dans l'innovation et la montée en compétence, pour optimiser le potentiel

industriel agroalimentaire de la Nouvelle-Aquitaine. Avec une forte implication de structures interprofessionnelles et de la coopération agricole, particulièrement bien représentées, les entreprises ont l'opportunité d'être bien accompagnées dans leur développement, au travers d'animations, d'actions de promotion des produits, et notamment par le biais d'actions collectives financées par l'Etat (DiNAIL...).

Dans la continuité des États généraux de l'alimentation, la DRAAF et la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les acteurs de l'alimentation, construisent et accompagnent un plan global d'actions en faveur des filières régionales de qualité afin de garantir leur développement sur l'ensemble des marchés. Les actions collectives engagées et celles à mettre en œuvre visent à renforcer l'ancrage territorial, développer les stratégies de structuration des filières amont-aval, développer les circuits de proximité et faciliter l'accès aux consommateurs à une alimentation saine, sûre et durable. Elles doivent permettre de dégager et mieux répartir la valeur, d'améliorer l'attractivité des métiers du secteur, de renforcer la compétitivité de la filière alimentaire par l'exploitation des leviers environnementaux et l'innovation, la transition énergétique, l'économie circulaire et la responsabilité sociétale, l'optimisation logistique ainsi que le développement de l'activité des entreprises régionales à l'export et le renforcement de la part de marché dans et hors région. ■

1 - Source AANA

2 - Surface Agricole Utile

3 - Source Agence Bio :

<http://www.agencebio.org/la-bio-dans-les-regions>

EN SAVOIR +

Panorama des industries agroalimentaires :
<http://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires>

LES SITES PROFESSIONNELS

Association régionale des industries alimentaires de Nouvelle-Aquitaine (ARIA NA) - 05 40 00 24 61
<http://www.aria-nouvelle-aquitaine.com>
aria@aria-nouvelle-aquitaine.com

Coop de France Nouvelle-Aquitaine - 05 56 00 78 60
<http://www.lacooperationagricole.coop>
contact@nouvelleaquitaine.coopdefrance.coop

Interbio Nouvelle-Aquitaine - 05 56 79 28 52
<http://www.interbionouvelleaquitaine.com>
contact@interbionouvelleaquitaine.com

CENTRES TECHNIQUES, PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ, CLUSTERS ET GRAPPES D'ENTREPRISES

Agri Sud-Ouest Innovation - 05 56 11 22 10
<http://www.agrisudouest.com>
pierre.bougault@agrisudouest.com

Cluster Inno'vin - 05 57 57 58 62
<http://www.innovin.fr/index.php/fr>
contact@innovin.fr

Cluster Fruits & Légumes - 05 53 77 10 34
<http://www.cci47.fr>
cluster@cci47.fr

Pôle Aliments & Santé - 05 46 27 99 83
<http://www.pole-aliments-sante.com>
info@pole-aliments-sante.com

ACTALIA - 05 46 27 69 80
<http://www.actalia.eu>
actalia17@actalia.eu

AGIR - 05 57 96 83 33
<http://www.agir-crt.com>
contact@agir-crt.com

AGROTEC - 05 53 77 20 01
<http://www.agrotec-france.com>
g.recour@agropole.com

CRITT Agro-Alimentaire - 05 46 44 84 75
<http://www.crittiaa.com>
info@crittiaa.com

ITERG - 05 56 36 00 44
<http://www.iterg.com>
iterg@iterg.com

OBSERVATOIRES ET AGENCES

Banque de France : pour des données de conjoncture sur les IAA et sur l'ensemble des secteurs industriels
<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales-tendances-regionales-nouvelle-aquitaine>

Agence Régionale pour l'Orientation, la Formation et l'Emploi Nouvelle-Aquitaine - AROFE NA - 05 57 81 45 65
<http://www.aquitaine-cap-metiers.fr>

Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine AANA
<http://www.aana.fr>
Bordeaux 05 56 01 33 23 - bordeaux@aana.fr
Limoges 05 55 10 37 95 - limoges@aana.fr
Poitiers 05 49 30 33 45 - poitiers@aana.fr

Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine - ADI NA - 05 57 57 84 88
<http://www.adi-na.fr>

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine - 05 56 56 38 10
<http://www.nouvelle-aquitaine.fr/>
iaa@nouvelle-aquitaine.fr

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/>

Siège Limoges - Immeuble Le Pastel-22, rue des Pénitents-Blancs CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1 -
Tél : 05 55 12 90 00 / Fax : 05 55 12 92 49

Site de Bordeaux - 51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex - Tél. : 05 56 00 42 00 / Fax. : 05 56 00 42 20

Site de Poitiers - 15, rue Arthur-Ranc - CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex - Tél : 05 49 03 11 00 / Fax : 05 49 03 11 12

Les données statistiques de la DRAAF : sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Informations régionales sur les IAA : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Agroalimentaire>

Formations : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/ENSEIGNEMENT-FORMATION>

Référente régionale IAA : Isabelle Audouin Tél : 05 56 00 42 42

Correspondante IAA : Béatrice Arnaud Tél : 05 56 00 42 67

Fiche rédigée par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle-Aquitaine
OCTOBRE 2018